

Collomb interdit aux djihadistes d'écraser les piétons : 135 euros et 4 points !



Gérard Collomb Ministre de l'Intérieur

On a compris que le nouveau ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb entend continuer la politique de ses prédécesseurs : réprimer au maximum les automobilistes, et les faire casquer un maximum.

<http://ripostelaique.com/au-lieu-darreter-les-fiches-s-collomb-accentue-la-repression-contre-les-automobilistes.html>

Le 1er juillet, une pluie de nouvelles mesures s'abattait sur ces dangereux délinquants.

Histoire de ne pas être en reste, les vaillants magistrats de la Cour de Cassation décidaient que dorénavant, au nom de l'égalité républicaine, et pour éviter toute discrimination (ben voyons), les propriétaires n'auraient plus le droit de stationner devant leur garage. Sinon, 135 euros d'amende !

<http://resistancerepublicaine.eu/2017/08/11/135-euros-damende-si-vous-vous-garez-devant-votre-garage-ils-veulent-clairement-nous-faire-disparaitre/>

Collomb et ses flics allaient-ils s'arrêter là ? Bien sûr que non ! Un nouveau gadget vient de voir le jour, à La Grande Motte : le radar piéton.

<http://resistancerepublicaine.eu/2017/08/13/le-premier-radar-pieton-est-arrive-en-france/?>

Vont-ils limiter la vitesse des piétions sur les trottoirs, et les limiter à 5 km/h, voulant imiter le maire de Cagnes, qui avait limité la vitesse des vélos à 10 km/h ? On n'en est pas encore là ! Grâce à ce nouveau jouet, équipé de 5 caméras, les flics pourront verbaliser (encore 135 euros d'amende, et 4 points en moins sur le permis), les méchants automobilistes qui ne s'arrêteraient pas quand un piéton amorce la traversée de la route.

Certains naïfs se diront que c'est une bonne mesure. Grave erreur ! Car, connaissant les flics et la politique du chiffre qui leur sera demandée, connaissant les racketteurs qui nous gouvernent, on peut deviner aisément ce qui va s'en suivre. Le code de la route est clair : vous devez vous arrêter dès qu'un piéton s'engage sur les passages protégés, qu'il soit à votre gauche, à 10 mètres de vous, alors que vous pouvez passer sans danger. On peut donc faire confiance au pouvoir pour trouver, avec ces nouveaux jouets, de quoi réprimer encore davantage les conducteurs, les encourager à faire des stages (250 euros) pour récupérer leurs 4 points, et continuer à taper comme des brutes sur les malheureux automobilistes.

Les djihadistes « déséquilibrés » qui écrasent ponctuellement des malheureux piétons, et d'autres « Chance pour la France » qui font profiter notre pays de leurs particularités culturelles sont donc prévenus : avec Collomb, désormais, foncer dans une foule et écraser des piétons coûtera 135 euros et 4 points de retrait de permis.

<http://www.leprogres.fr//loire/2017/08/13/homicide-a-la-grand-croix-on-l-a-vu-repartir-avec-sa-voiture-alors-qu-il-venait-de-l-ecraser>

Les Français sont fiers de pouvoir compter sur un ministre de l'Intérieur qui pense matin, midi et soir à leur sécurité...

Paul Le Poulpe